

PROCÈS-VERBAL

LE 12 JUILLET 2022

GRAND-SAULT

RÉUNION

Une réunion régulière du conseil municipal de Grand-Sault au Nouveau-Brunswick a eu lieu à l'édifice municipal dans la salle Roland Lafrance à compter de 19 heures le mardi, 12 juillet 2022, suivant les avis requis par la loi.

PRÉSENCES

Son honneur le maire:

Marcel Deschênes

Les conseillers :

Annie Deschênes
David Raines
Renaud Ouellette
Jocelyn "Joe" Themens
Jean-Maurice Gagnon

ainsi que le directeur général /greffier par intérim, Éric Gagnon, et la greffière adjointe, Lise J. Ouellette.

OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le maire Deschênes souhaite la bienvenue

CONFLIT D'INTÉRÊT

Le maire adjoint déclare conflit concernant l'embauche d'un mécanicien.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Annie Deschênes/Joe Themens,

2022-070 Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. Adopté

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Renaud Ouellette/ Annie Deschênes,

2022-071 Que le conseil municipal adopte le procès-verbal du 13 juin 2022 tel que reçu. Adopté

EAU POTABLE

Les analyses d'eau potable de la ville, reçues depuis la dernière réunion, démontrent les résultats "eau potable".

Jean Maurice Gagnon/David Raines,

2022-072 que les analyses d'eau potable soient reçues et classées. Adopté

MOTIONS ET COMPTES RENDUS DES COMITÉS

POLICE

Le constable Charles Cormier a été promu au rang de sergent.

Un véhicule hybride a été acheté pour la force policière. On prévoit des économies en essence ainsi que la diminution de nos émissions de gaz carbonique.

Un membre de la force a participé bénévolement au programme 'drive safe' lors du festival. Les membres rappellent aux usagers que le planchodrome ferme à 21 heures et de respecter le voisinage.

Lori Swan manque à l'appel depuis déjà deux ans. On demande l'aide du public pour ce cas qui est toujours sous enquête.

Sergent

Jean Maurice Gagnon/Renaud Ouellette,

2022-073 Que Charles Cormier soit promu au poste de sergent pour la force policière de Grand-Sault au salaire et bénéfices selon l'entente collective et période de probation applicable. Adopté

Constable - démission

Jean Maurice Gagnon/Annie Deschênes,

2022-074 Que le conseil municipal de Grand-Sault accepte la démission du constable Denis Bourgoïn de la force policière de Grand-Sault. Adopté

ADMINISTRATION / RESSOURCES HUMAINES

Les choses bougent en ressources humaines et on voit beaucoup de nouveaux visages.

Trois postes sont présentement affichés, soit journalier, ambassadeur et coordonnateur des communications.

Malgré que le poste de communication est nouveau, on travaille à l'afficher depuis longtemps.

Mécanicien / contre-maître – embauche

*Le maire adjoint déclare conflit et quitte la réunion pendant cette discussion.

Annie Deschênes/Jean Maurice Gagnon,

2022-075 Que Marc Ouellette soit embauché au poste de mécanicien-contremaître au service des travaux publics au salaire, bénéfices et période de probation applicable selon l'entente collective entre le local 886 et la Ville de Grand-Sault. Adopté

Opérateur – embauche

Madame Leclerc est en poste depuis le 4 juillet. La première femme opérateur pour les travaux publics. On lui souhaite une bonne carrière avec nous.

Annie Deschênes/ Renaud Ouellette,

2022-076 Que Jenna Leclerc soit embauchée au poste d'opérateur au service des travaux publics au salaire, bénéfices et période de probation applicable selon l'entente collective entre le local 886 et la Ville de Grand-Sault. Adopté

Préposé aux installations – embauche

Annie Deschênes / Jean Maurice Gagnon,

2022-077 Que Daniel Sirois soit embauché au poste temporaire de préposé aux installations au service de Récréation, Tourisme et Culture au salaire, bénéfices et période de probation applicable selon l'entente collective entre le local 886 et la Ville de Grand-Sault. Adopté

Monsieur Sirois est en poste depuis hier. Il a été embauché pour combler un congé à long terme.

Agent d'aménagement / inspecteur des constructions

Annie Deschênes / Joe Themens,

2022-078 Que François Michaud soit embauché au poste temporaire d'agent d'aménagement /inspecteur des constructions au service d'utilisation des terres avec salaire selon l'échelle salariale, bénéfices selon la politique 2006-10, Conditions de travail, et période de probation applicable. Adopté

François Michaud sera en poste à compter du 25 juillet. Il a aussi été embauché pour combler un congé.

Rino Laforge – retraite

Annie Deschênes/David Raines,

2022-079 Que le conseil municipal accepte l'avis de retraite de Rino Laforge comme trésorier de la Ville de Grand-Sault. Adopté

Le conseil souhaite bonne retraite à monsieur Laforge qui a travaillé 36 années pour la municipalité.

Dophe Laforge – nomination

Annie Deschênes/Jean Maurice Gagnon,

2022-080 Que Dophe Laforge soit nommé trésorier pour la Ville de Grand-Sault, selon le paragraphe 71 (1) de la loi sur la Gouvernance locale du Nouveau-Brunswick, avec salaire selon l'échelle établie et bénéfices selon la politique 2006-10, Conditions de travail, et période de probation applicable. Adopté

Désignation de l'édifice municipal

À la suite des démarches déjà entreprises par l'ancien conseil, l'édifice municipal a été nommé Édifice Marcel Deschênes.

Renaud Ouellette/Jean Maurice Gagnon,

2022-081 Que le conseil municipal de Grand-Sault entérine sa décision de désigner l'édifice municipal au 131 rue Pleasant *Édifice Marcel Deschênes* en honneur de ses 25 années de service à la ville de Grand-Sault, ses citoyens et citoyennes. Adopté

Politique sur les achats – 2004-02 (R5) mod 1

Cette modification est apportée pour ajouter des agents pour les achats.

Annie Deschênes/Renaud Ouellette,

2022-082 Que le conseil municipal de Grand-Sault approuve la modification 1 à la politique 2004-02 (R5). Adopté

BIBLIOTHÈQUE

Les inscriptions au club de lecture continuent.

Le chien de thérapie, Dory, visite la bibliothèque les vendredis. On note qu'il faut s'inscrire pour la rencontrer.

La bibliothèque accepte des donations de livres, de jeux et de matériel de bricolage.

ACTIVITÉS SPÉCIALES

Félicitations à tous ceux et celles qui ont participé à l'organisation du festival et du tire de tracteur. Le conseiller Raines avise que le comité du festival est toujours à la recherche de bénévoles.

Le Salon des loisirs aura lieu le 10 septembre au CEPSC de 11 à 15 heures. La location de kiosques est gratuite.

Des divertissements ont été organisés pour la Fête du Nouveau-Brunswick le 1^{er} août de 11 à 15 heures. Le tout aura lieu au stationnement du centre Malobiannah.

Une tournée de voitures antiques s'arrêtera à Grand-Sault le 23 juillet. Elles seront stationnées autour du Broadway de 11 à 15 heures. Plus de détails à venir.

INCENDIES / PROJETS MAJEURS

La construction de la caserne va bien. On demande aux gens de ne pas aller sur le chantier.

RÉCRÉATION, TOURISME ET CULTURE

Le Frolic est débuté depuis le 4 juillet avec diverses activités.

Félicitations à l'équipe de natation qui a remporté le titre de meilleure équipe de natation au classement général lors d'une compétition récente.

Du nouvel équipement d'exercice a été installé au bord de la piste cyclable le long de la rue Main

L'aménagement paysager au planchodrome sera complété dans les prochaines semaines et des affiches indiquant les règlements seront installées. Les casques de protection sont obligatoires.

L'évaluation touristique par Touriscope continue. On souhaite recevoir le rapport final en septembre.

Le camping et les centres jouissent d'un grand nombre de visiteurs.

On remercie Ron Turcotte d'être venu rencontrer les gens et signer des autographes le 28 juin dernier.

On rappelle que de l'artisanat est vendu au centre LaRochelle. Les artistes sont invités de contacter le RTC pour plus d'information.

Le terrain de golf est en excellente condition. Beaucoup d'utilisateurs en ont profité cette année.

Le toit de la marina a été remplacé. Les prochaines rénovations seront la teinture du bâtiment, puis le perron puis l'intérieur. Les bouées ont été installées par Énergie NB et la Ville a installé des lumières solaires aux quais. L'étude avec le consultant continue.

FINANCES

Un autre exercice financier aura lieu dans les prochaines semaines. Tout va bien à jour.

TRANSITION

Le comité technique travaillera bientôt sur les budgets.

TRAVAUX PUBLICS

Plusieurs fuites ont été réparées pendant le mois.

Une ligne d'eau a été installée pour le jardin communautaire.

Le puits no 5 a été réparé et fonctionne.

On mentionne que 449 000 \$ a été dépensé pour réparer les rues cette année.

URBANISME

32 permis ont été accordés pour une valeur d'environ 4 100 000 \$. La valeur totale estimée à jour est de 10 265 000 \$.

SOCIÉTÉ CULTURELLE

La fête de l'Acadie sera célébrée à Grand-Sault le 14 août avec Daniel Goguen comme artiste invité. Plusieurs activités sont planifiées.

AFFAIRES COMMENCÉES

Mise-à-jour des projets

Trottoir chemin Portage – tel que discuté auparavant, la bordure a été installée par un citoyen et le chemin appartient au ministère des Transports et Infrastructure qui à l'autorité à cet endroit. Suivant notre demande, le ministère doit évaluer si un trottoir peut être construit et nous rendre réponse.

136 Broadway – incendie

Tous ressentent de la frustration concernant l'état du bâtiment au 136 boulevard Broadway surtout étant donné les fonds majeurs qui ont été investis sur le boulevard. La firme embauchée pour régler le cas continue les procédures établies. Le conseil souhaite que la situation soit résolu bientôt.

Vélo-route

La firme embauchée prépare l'appel d'offre pour faire les travaux qui devraient se faire cet été.

AFFAIRES NOUVELLES

Prochaine réunion

Aucune réunion n'aura lieu en août. La prochaine aura lieu le 13 septembre. Suivre la Ville sur Facebook en cas de changement.

AUTRES

- intervention du conseil

Le maire adjoint demande aux entreprises d'entretien de gazon d'éviter de jeter les coupures de gazon partout.

Le maire remercie la population qui l'a élu et lui a donné l'opportunité de faire une différence.

Le conseil souhaite bonne chance à Lissa Morin qui participera à un triathlon.

Rino Laforge – retraite. Le maire mentionne la grande contribution de M. Laforge à l'état financier enviable de la municipalité. Il est fier que son fils prenne les reines. M. Laforge remercie sa famille et le conseil municipal pour l'opportunité.

- Intervention du public

Robert Godbout

M. Godbout félicite Rino et Dophe Laforge.

Il encourage les gens de s'impliquer dans des organisations telles que le festival. Il questionne comment garder nos bénévoles et exprime l'importance de prendre soin de ces bénévoles.

Il questionne qui a donné le permis pour installer la bordure chemin Portage et questionne le drain qui a été installé. On l'informe que c'est la responsabilité municipale d'installer les infrastructures d'eau pluviale et que le tuyau était là auparavant.

M. Godbout mentionne un autre chemin qui a été enterré sur le terrain des Bélanger. Le maire lui recommande d'apporter son information au ministère.

M. Godbout questionne aussi l'équipement lourd stationné sur ce terrain et si le terrain est zoné pour permettre cet usage. Le d.g. va vérifier.

M. Godbout questionne que des gens âgés ont reçu un avis de couper leur herbe. Il demande comment ce règlement est mis en vigueur puisque certains reçoivent des avis et d'autres, non. Le maire explique qu'on agit sur les plaintes étant donné qu'on n'a pas suffisamment de personnel pour surveiller partout.

Patrice Thibeau

M. Thibeau est d'avis que l'escalier pour descendre au barrage a besoin de maintenance. Il croit aussi que les stationnements sur Broadway devraient être au 45 degré.

Quant au pont Turcotte, un nouveau pont devrait être construit vu que, selon lui, le pont actuel a été mal conçu. Il demande qu'on empêche les camions lourds d'y passer.

Le maire l'informe que le pont appartient au ministère des Transports et Infrastructure et que la Ville ne peut rien y changer. Le conseil a déjà demandé au ministère de rediriger les camions lourds ailleurs qu'au centre-ville mais la demande avait été refusée.

Marie-Stella Bourgoin

Mme Bourgoin félicite Rino Laforge et le remercie de son service avec la Ville.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

Renaud Ouellette / Annie Deschênes, propose la clôture de la réunion à 20h30. Adopté

Marcel Deschênes
Maire

Lise J. Ouellette
Greffière adjointe